

La suite de l'Historique

La Gazette N°4 relatait l'origine des colonies de vacances de l'A.E.P.T. mais ne s'étendait pas sur leur financement. La Gazette della Villa Pusunaro vous rappelle que le financier le plus important a été "Ciné-Libération" à Tomblaine et sans celui-ci, les colos en Italie n'auraient jamais vu le jour.

Le texte que vous allez lire résume parfaitement la situation des cinés de banlieue des années d'après guerre. Le directeur de l'époque Jean L'OLLIVIER a fait un testament digne de la postérité de cette épopée mémorable. Que ceux qui ont connu le cinéma de Tomblaine, et ils sont nombreux, se souviennent et que les autres le découvrent à travers ces lignes.

VIE ET MORT D'UN CINEMA

Après 22 ans et demi d'existence, la fermeture de notre Cinéma s'impose comme une nécessité et un devoir.

Une nécessité : la baisse des entrées, phénomène qui est devenu un lieu commun et qui continue en s'accroissant. 400 entrées hebdo, c'est aujourd'hui un boum. Notre dernier programme d'une haute valeur éducative : "TUEURS AU KARATE" a fait justement 419 entrées et 741 f. de recette. 31 entrées le vendredi, 81 le samedi, 280 à la première du dimanche, 27 à la deuxième, soit pour les 4 séances 92 entrées à 3 f., 138 à 2 f., 189 à 1 f.. Ceci se passe de commentaires. Et c'était un Boum dû au film ; il s'agissait des Agents très Spéciaux de la Télé et dû aussi au temps de chien qu'il faisait dimanche. Il n'en reste pas moins que 31 et 27 entrées, ce n'est pas rentable, 81 entrées ça l'est à peine, 280 à la première de dimanche avec 431 f. de recettes, ça pourrait aller pour une séance, encore qu'il y avait dans ces 431 f., 158 entrées à 1f. Et c'était un Boum.

C'est malgré tout un rendement insuffisant pour les distributeurs. Nous finirons par ne plus avoir de films à brève échéance et en attendant cette échéance, nous ne pourrions plus prétendre à la qualité qui est notre raison d'être, tant pour la programmation que pour l'état physique des copies.

Depuis notre réouverture du 22 août 1969 après notre fermeture annuelle, notre moyenne hebdo s'établit à 390 entrées due à de relatives bonnes semaines au début de la saison : 1 fois 825 entrées avec "A TOUT CASSER" (Johnny Halliday), 2 fois plus de 600 (De Funès) 3 fois 500 environ, le reste se situant entre 230 et 400 et quelques.

Ainsi à la limite de la rentabilité, il suffit du moindre élément défavorable et c'est la catastrophe. Rappelons qu'avec "JIVAGO" pour lequel nous avons fait un effort de publicité indispensable et "LE TATOUE" pour lequel nous avons un M.G. de 500 f., nous avons perdu plus de 1.000 f. (100.000 A.F.) en raison du froid, de la neige, du verglas et de la grippe qui atteignait plus de la moitié des familles.

Mentionnons pour mémoire - mais cela n'a rien arrangé au contraire - la déconfiture coupable dans sa forme du C.F.E., organisme qui avait la caution épiscopale (cf. Statuts Synodaux) et qui était le prolongement d'un milieu où à défaut de les pratiquer toutes, on prêche toutes les vertus (v. infra).

Avec la T.V.A., à laquelle nous sommes soumis depuis le 1.1.70, au taux intermédiaire de 17,60 % Hors Taxes, c'est le coup de grâce. Pour le 1er trimestre 1970, la T.V.A. à payer s'élevait à 1.200 f. (120.000 A.F.) en chiffres ronds. Heureusement ce trimestre a bénéficié de 700 f. de déductions exceptionnelles sur Stocks au 1.1.70 et sur investissements 1969 à 80 % en raison d'une mesure bienveillante de Giscard mais cela ne se reproduira pas. Nous avons normalement 1.200 f. à payer pour ce trimestre. Sous l'ancien régime de la Taxe Spectacles, nous aurions moins de 80 f. à payer. Il y a une indemnité compensatrice prévue pour les petites salles ; elle serait assez substantielle, mais ne compensera pas la différence. Pour être juste, il faut souligner que du fait de la règle du décalage d'un mois, il a manqué à ce trimestre la Taxe déductible de Mars, environ 250 f..

Tout cela est très grave, mais ce ne sont que des problèmes matériels qui comportent peut-être des solutions. Autrement déterminantes sont les raisons morales qui nous font de la fermeture, un devoir.

La programmation devient de plus en plus difficile avec tous les proxénètes larvés qui encombrant le Cinéma et qui nous donnent à choisir entre la violence, l'érotisme ou les deux. Citons "Mais ne reste donc pas Pucelle" ou "Ménage à Trois" (v. supra notre référence au C. F.E.); on pourrait citer "Théorème" et la suite.



La Dernière Séance

La tenue de la Salle. La séance de vendredi, un peu, celle de samedi beaucoup plus, la 1ère de dimanche totalement, ce n'est plus du Cinéma, c'est du cirque. Des adultes qui s'y fourvoient accidentellement ne recommencent pas et s'en vont parfois avant la fin. Un vacarme infernal, des vociférations, un chahut monstre. J'ai dit qu'un de ces jours il y en a une qui serait violée, est-ce que j'exagère beaucoup ? Peut-être pas m'a-t-il été répondu. Et dans tout cela 100 à 150 gosses à qui les parents ont donné vingt sous pour en être débarrassés pendant 3 heures.

Ce n'est plus du Cinéma, ça tient du lupanar et de la garderie d'enfants.

La complémentarité des deux choses n'échappera pas à un esprit averti.

C'est proprement (?) anti-éducatif, à l'encontre du but que nous nous proposons. Ne parlons pas du vandalisme : sièges éventrés, tuyauteries W.C. arrachées, portes, serrures, vasistas, vitres, tout ce qui peut se briser ou se démonter et même ce qui ne se démonte pas. Les réparations, c'est pour les loisirs du directeur.

Deux Chefs de Salle, l'un surtout, refoulent impitoyablement les fauteurs de troubles qu'ils connaissent, mais au fond cela n'arrange rien, car, lorsqu'ils ne sont pas de service, ils entrent et se rattrapent avec usure. Tout le monde n'a pas la vocation de garde-chiourme et ne pratique le Close-Combat comme cette fonction au Cinéma l'exigerait.

Un autre aspect de la question. Très souvent, trop souvent, le Chef de Salle se trouve seul, c'était le cas le jour de Pâques ainsi que dimanche dernier, entre autres, où il y avait 280 spectateurs dont 200 jeunes enfants. Et le samedi soir, le contraire est l'exception, demandez-le au chef de Salle habituel.

Et, comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, l'exploitation d'une Salle publique de spectacles comporte des responsabilités précises et le responsable, c'est moi.

Ne parlons pas non plus du travail considérable, administratif, comptable et de secrétariat. Et tout cela pour permettre à de jeunes éléments d'un peuple en décadence de donner libre cours à leurs instincts et à la pure animalité de leur nature.

Pour conclure, à l'intention de toutes celles et de tous ceux grâce à qui notre Cinéma a été ce qu'il a été et a fait ce qu'il a fait, il est écrit : "C'est moi qui rétribuerai"

Jean L'OLLIVIER

24.4.70